

Version du document	Objet de la modification	Date
v1.00	1 ^{ère} version du document	07/12/2020
v2.00	Reformulation §2	15/01/2021
v3.00	Charte graphique + Mise à jour des dates	02/12/2021

Contexte

Depuis le 01/01/2021, la réception des taux AT/MP ne se fera plus par courrier mais par voie dématérialisée. Cette notification dématérialisée est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 10 salariés.

Comment récupérer le taux AT ?

Votre application e.magnus Ressources Humaines ne permet pas encore la récupération automatique du taux. Vous devez donc procéder à la récupération du taux sur votre compte AT/MP et à la mise à jour du taux manuellement dans votre application.

Toutes les informations sont disponibles sur le site net-entreprises.

Comment changer le taux AT dans votre application ?

Accès : Développez le bureau métier **Organisation et données** → cadre **Données réglementaires** → option **Constantes par établissement**

- Ouvrez votre mois de paie de janvier 2022.
- Sélectionnez votre collectivité puis votre établissement puis cliquez sur le bouton **OK** :

- Double-cliquez sur le taux à modifier :

Constante	Valeur
Centre de Gestion , taux patronal	0.800
Centre de Gestion, taux patronal additionnel	1.000
Déduction forfaitaire patronale HS	0.000
Elus, indice de référence	826.000
Elus, pourcentage de majoration	0.000
BGC - Multiplicateur	0.3245
URSSAF, accident invalidité taux patronal	1.800
URSSAF, Accident invalidité aide à domicile	1.000
URSSAF, Accident invalidité animateur	0.000
URSSAF, Accident invalidité Atelier d'insertion	1.000
URSSAF, Accident invalidité Elus	1.000
URSSAF, Accident invalidité service civique	2.320
URSSAF, versement additionnel mobilité taux pat.	0.000
URSSAF, versement mobilité taux patronal	1.000

- Indiquez le nouveau taux dans la zone **Nouvelle valeur**, puis cliquez sur le bouton **OK** :

Mise à jour d'une constante d'un établissement

Mise à jour d'une constante d'un établissement

Choisir une valeur :

Désignation

Nouvelle valeur

A partir de

NB : Vous devez renouveler cette opération sur toutes vos fiches établissements et chaque taux modifié.



Accédez à toutes vos informations sur espaceclients.berger-levrault.fr

 Gérer mon compte	 Signer mes contrats	 M'inscrire aux webinaires techniques et métiers	 Consulter l'actualité technique et réglementaire de mes logiciels	 Saisir une nouvelle demande d'assistance
---	--	--	---	---